

38. Alcool. Emploi du 10 % des recettes en 1901.
39. Régie des alcools. Gestion et compte de 1902.
40. Durée du travail le samedi.
41. Affaires de chemins de fer.
 - a. Prolongations de délais.
 - b. Rheineck-Walzenhausen. Concession.
 - c. Spiez-Erlenbach. Modification de la concession.
42. Gare centrale de Bâle. Recours du gouvernement de Bâle-ville.
43. Chemin de fer National. Remise de la dette aux cantons garants.
44. Pétition des sociétés de la Suisse allemande pour la protection des animaux. Loi sur les transports (*pénalités*).
45. Transports. Modification de la loi.
46. Jura-Simplon. Rachat.
47. Union suisse. Compte de 1901.
48. Chemins de fer fédéraux. Budget supplémentaire pour 1903.
49. Chemins de fer fédéraux. Gestion et compte de 1902.
50. Taxes des journaux. Réduction.
51. Télégraphes. Réorganisation de l'administration.
52. Motion Scherrer-Füllemann. Banque de la Confédération.
53. Motion Müri (Argovie). Forces hydrauliques.
54. Motion Odier. Augmentation du prix de l'alcool monopolisé.
55. Motion Hochstrasser. Diminution du prix de l'alcool potable; attribution aux cantons du produit des droits de douane sur les spiritueux, etc.
56. Motion Bigler et Stössel. Etablissement et assistance.
57. Motion Sonderegger (Rh. int.). Augmentation du chiffre électoral pour le Conseil national (revision de l'article 72 de la constitution fédérale).
58. Motion Rossel. Représentation commerciale à l'étranger.
59. Motion Bucher. Création d'un fonds fédéral d'assurance.

Il est parvenu au Conseil fédéral, dans le délai légal, 65,206 signatures référendaires contre la loi fédérale du 12 décembre dernier, publiée le 24 du même mois (*R. féd.* 1902, V. 971), complétant le code pénal fédéral du 4 février 1853 (incitation ou entraînement des citoyens soumis au service

militaire à commettre des violations de leurs devoirs de service constituant des crimes ou délits dont les tribunaux militaires ont à connaître). De ce nombre total, il faut déduire 216 signatures qui ont été déclarées non valables.

Il reste ainsi 64,990 signatures valables, se répartissant comme suit sur les divers cantons, savoir :

Cantons.	Total	Signatures	
		valables.	non valables.
1. Zurich	16,643	16,613	30
2. Berne	9,465	9,301	164
3. Lucerne	2,217	2,217	—
4. Uri	255	255	—
5. Schwyz	639	639	—
6. Unterwald-le-haut .	140	140	—
7. Unterwald-le-bas .	—	—	—
8. Glaris	1,878	1,878	—
9. Zoug	510	510	—
10. Fribourg	605	603	2
11. Soleure	2,051	2,051	—
12. Bâle-ville	2,423	2,423	—
13. Bâle-campagne . . .	912	912	—
14. Schaffhouse	1,049	1,049	—
15. Appenzell-Rh. ext. .	731	731	—
16. Appenzell-Rh. int. .	253	252	1
17. St-Gall	4,586	4,586	—
18. Grisons	855	855	—
19. Argovie	2,683	2,683	—
20. Thurgovie	1,950	1,950	—
21. Tessin	3,199	3,182	17
22. Vaud	4,275	4,275	—
23. Valais	210	210	—
24. Neuchâtel	5,381	5,380	1
25. Genève	2,296	2,295	1
Suisse	65,206	64,990	216

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre la loi susvisée à la votation populaire au courant de l'automne prochain, en même temps que la demande d'initiative concernant la revision de l'article 72 de la constitution fédérale (élection du Conseil national basée sur la population de nationalité suisse).

Le jour de la votation sera fixé plus tard.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1903
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.05.1903
Date	
Data	
Seite	988-1000
Page	
Pagina	
Ref. No	10 075 447

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.